

Villejuif, le 06 Juillet 2010

Monsieur Xavier INGLEBERT
Directeur Général Délégué aux Ressources
du CNRS
3, rue Michel Ange
75954 PARIS Cedex

Objet : fermeture de l'UREC

Monsieur le Directeur,

Le 16 Juin 2010, Mr Rapacchi, Directeur de l'UREC (Unité de Réseau du CNRS, UPS836, créé en 1990) a reçu par courriel l'information suivante « l'UPS ne sera pas renouvelée. Le DSI devient pouvoir adjudicateur à compter du 1er juillet 2010. L'UREC est donc incluse dans la DSI à compter de cette date. ». Aucune autre information écrite n'est parvenue à aucun des agents de cette structure.

Vous avez toujours affirmé oralement que l'UREC n'était pas dissoute et que ses missions seraient conservées au sein de la DSI. A ce jour, aucun acte, ni aucun écrit, ne viennent confirmer vos propos : l'organigramme de la DSI n'intègre pas ce changement.

Soit les missions de l'UREC n'existent plus, ce qui implique sa dissolution effective et la mise en oeuvre de la procédure de redéploiement des ITA du CNRS (instruction n°020003BPC du 20 février 2002), soit elles sont conservées auquel cas l'organigramme de la DSI doit afficher clairement l'intégration de l'UREC en tant que service à part entière et ses fonctions au sein de la DSI devraient être alors clairement précisées.

Le fait que l'UREC soit intégrée à la DSI nous laisse craindre que cela dénote une impulsion de la politique informatique du CNRS vers une externalisation systématique et l'appauvrissement des compétences internes.

Nous vous demandons de bien vouloir clarifier de manière écrite et formalisée le devenir des agents de l'UREC. Nous souhaitons une réponse lors de la rencontre RRH/OS du 9 Juillet.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général Délégué aux Ressources, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour les organisations signataires :

SNTRS CGT, Sud Recherche EPST, SNCS FSU, SNPTES UNSA, SGEN CFDT Recherche EPST

Copie : Christine D'Argouges, Jean-Marc. Voltini, Bernard Rapacchi, Alain Fuchs